

ANA COON CAT

Association Nationale pour l'Amélioration du Maine Coon

REGLEMENT INTERIEUR

1. Pour faire connaître, promouvoir et défendre le Maine Coon ,L'ANA COON CAT utilise tous les moyens à sa disposition – presse, conférences, expositions, spéciales de race, etc ;
2. Pour améliorer les connaissances génétiques, morphologiques et comportementales de la race, L'ANA COON CAT fait appel aux compétences et aux moyens modernes disponibles en matière de Maine coon ;
3. Pour encourager l'élevage, L'ANA COON CAT incite les éleveurs expérimentés à aider les éleveurs débutants afin que ces derniers progressent dans l'élevage ;
4. L'ANA COON CAT ne peut en aucun cas, être sollicité ou impliqué dans un litige entre éleveurs ou éleveur-acheteur ;
5. Pour devenir membre de L'ANA COON CAT il faut soumettre sa candidature au bureau du Conseil d'Administration accompagnée d'une lettre de présentation ;
6. La cotisation payée à partir du 1er octobre donne droit aux services de L'ANA COON CAT pour l'année suivante
7. La radiation peut être prononcée par le Conseil d'administration pour :
 - a. Manquement aux statuts de L'ANA COON CAT et à son règlement intérieur ;
 - b. Utilisation de moyens de communication grand public pour critiquer L'ANA COON CAT ou diffamer son Conseil d'Administration ;
 - c. Manquement à la réglementation concernant l'élevage félin en vigueur ;
 - d. Condamnation pour maltraitance aux animaux ;
 - e. Plaintes fréquentes et écrites à l'encontre d'un éleveur ;
 - f. Si après plusieurs conseils, l'éleveur persiste à produire volontairement des chatons présentant des défauts rédhibitoires (exemple : défauts du squelette, monorchidie, etc...).
8. Les convocations seront envoyées par tout moyen moderne de communication existant.
9. Les votes pourront être envoyés par tous les moyens modernes de communication existant
10. ETHIQUE
 - Les motivations pour l'élevage sont non seulement de posséder des chats de races avec pedigree , mais aussi d'avoir le désir de préserver et d'améliorer les qualités de cette race ;
 - S'engager à n'utiliser pour la reproduction que des chats certifiés conformes à la race (selon les modalités du Système de Qualification

ANA COON CAT

Association Nationale pour l'Amélioration du Maine Coon

Des Reproducteurs mis en place à partir du 1er janvier 2015 par le LOOF).*

- Une place d'honneur et une mention particulière sont réservées aux éleveurs signataires de la Charte d'Elevage.
La Charte d'Elevage n'est pas une obligation en soi ; elle est un but que l'ANA COON CAT encourage tous les éleveurs à se fixer

** conscient du temps nécessaire à la mise en place du SQR, l'ANA COON CAT concède à ses membres signataires un délai d'UN AN à partir de leur adhésion, pour faire certifier conformes à la race leurs reproducteurs non titrés*